



APPEL AUX CANDIDATS – CHARGÉ(E) DE COURS (H/F/X)

TEMPS PARTIEL

FORMATION DE BASE – AGENT DE POLICE

Statuts

L'Académie Régionale de Police de Bruxelles (ARPB) souhaite renforcer son équipe de chargés de cours et recherche des collaborateurs disposant d'une expertise reconnue, actuelle et directement utile à la formation policière.

Offre d'emploi à temps partiel pour la charge du cours de « Statuts » (module 3.2) au sein du rôle linguistique francophone.

Formation de base - Agent de police

(2 promotions par an ; 1 à 2 classes par promotion)

12 périodes de cours théorique

Objectifs :

- Décrire les règles statutaires applicables aux aspirants et aux membres du cadre des agents de police et du cadre de base
- Décrire le concept et la philosophie générale du système disciplinaire et expliquer son rapport avec la déontologie policière
- Expliquer les procédures administratives et disciplinaires, et leurs modalités d'exécution respectives
- Rédiger un mémoire argumenté en fonction de la situation rencontrée
- Faire la différence entre le traitement, les allocations et les indemnités
- Opter, en fonction de l'évaluation proposée, pour les réactions les plus adaptées et prendre les initiatives nécessaires
- Identifier les diverses organisations syndicales [*À leur demande, l'école de police prévoira un moment par organisation syndicale agréée de la police, durant lequel celle-ci pourra se présenter aux aspirants*]
- Identifier les incompatibilités professionnelles décrites aux articles 134 et 135 de la loi organisant un service de police intégrée structurée à deux niveaux
- Connaître les formulaires et procédures les plus fréquents en administration et logistique (formulaires F / L ...)

Contenus :

- Le statut administratif
- Le statut pécuniaire



- Le statut syndical
- Le statut disciplinaire
- Les incompatibilités professionnelles
- Administration et logistique (formulaires F / L ...)

Charge de cours :

- À partir de juillet 2026
- Cours théorique à dispenser

Pour pouvoir postuler, les candidats doivent :

- Disposer d'une **expertise actuelle et légitime** en lien avec la charge de cours sollicitée.
- Bénéficier d'une **appréciation positive de la part de leurs pairs**.
- Être membre opérationnel exerçant au sein d'une **zone de Police locale bruxelloise** ou d'une **unité de la Police fédérale située à Bruxelles** et revêtir le grade d'Inspecteur de police (ou grade supérieur).
- Une formation à la **pédagogie** et/ou une expérience dans l'enseignement sont des atouts.

INTRODUCTION DES CANDIDATURES

« Rejoindre l'ARPB, c'est contribuer concrètement à la formation des policiers de demain et mettre son expérience de terrain au service d'un projet pédagogique ambitieux ! »

Envoyez-nous votre candidature composée d'un C.V. détaillé et d'une brève lettre de motivation par e-mail à l'adresse eps.arpb-gpab.recruitment@police.belgium.eu

au plus tard le 16 juillet 2026